

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion de la chaîne d'acquisition, la comptabilité générale et analytique, les affaires et la production, les activités de l'établissement central de soutien et l'aide au pilotage pour les personnels de la délégation générale pour l'armement.

Du 17 septembre 2007

NOR D E F D 0 7 6 4 8 3 0 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1.

Référence de publication : JO n° 242 du 18 octobre 2007, texte n° 36 ; JO/245/2007.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.